



LES JOUEURS, LES JOUEUSES ET LES MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (JIG & MIG)



FFBB

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE BASKETBALL



Jean-Pierre SIUTAT
Président de la FFBB

Nous sommes une fédération de clubs. Nos deux missions fondamentales sont la détection et la formation des joueuses et joueurs qui constitueront les Equipes de France, puis l'animation de territoires dans la pratique du basket sous toutes ses formes. Historiquement, les clubs se sont développés autour de la pratique compétitive du basket 5X5. L'évolution des aspirations des pratiquants (moins de contraintes et plus de pratiques loisir, santé et bien être), l'environnement économique plus difficile (réduction des financements publics ou du secteur privé) et la crise du bénévolat constituent autant de menaces pour les clubs qui sont contraints d'adapter leur fonctionnement aux besoins de leur environnement et de mobiliser de nouveaux moyens humains et financiers pour assurer leur pérennité.

Dans ce contexte, la FFBB développe un important projet politique visant à aider les clubs à compléter leurs offres de services autour des Missions d'Intérêt Général (MIG) et des nouvelles pratiques. Pour cela, elle crée, pour les joueurs et joueuses qui le souhaitent, un statut de Joueur d'Intérêt Général (JIG), permettant de sécuriser la relation contractuelle Club/Joueur.

Le Club peut ainsi disposer des ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre des nouvelles offres et développer de nouvelles sources de financement.

Cette évolution est incontournable pour les clubs ; elle bénéficiera d'un accompagnement particulier avec l'implication d'élus fédéraux, le pilotage juridique par la Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles, la création de la Commission Fédérale Clubs CF/PN et le suivi financier renforcé par la Commission de Contrôle de Gestion.

Il est essentiel que tous les clubs s'engagent dans ce nouvel environnement afin de proposer à nos territoires des projets cohérents et en adéquation avec leur propre évolution.

QU'EST-CE QUE LE JOUEUR D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (JIG) ?

« Un Joueur d'Intérêt Général est un joueur/une joueuse professionnel(le) évoluant dans une équipe de division NF1, NF2, NF3, PNF, NM2, NM3 ou PNM, autorisé par la FFBB à établir un contrat de travail avec son club, dit « Contrat JIG ».

Il peut à ce titre percevoir une rémunération en contrepartie de son activité sportive professionnelle de joueur si, et seulement si, en complément de cette activité, il réalise un quota de Missions d'Intérêt Général (MIG) FFBB ».



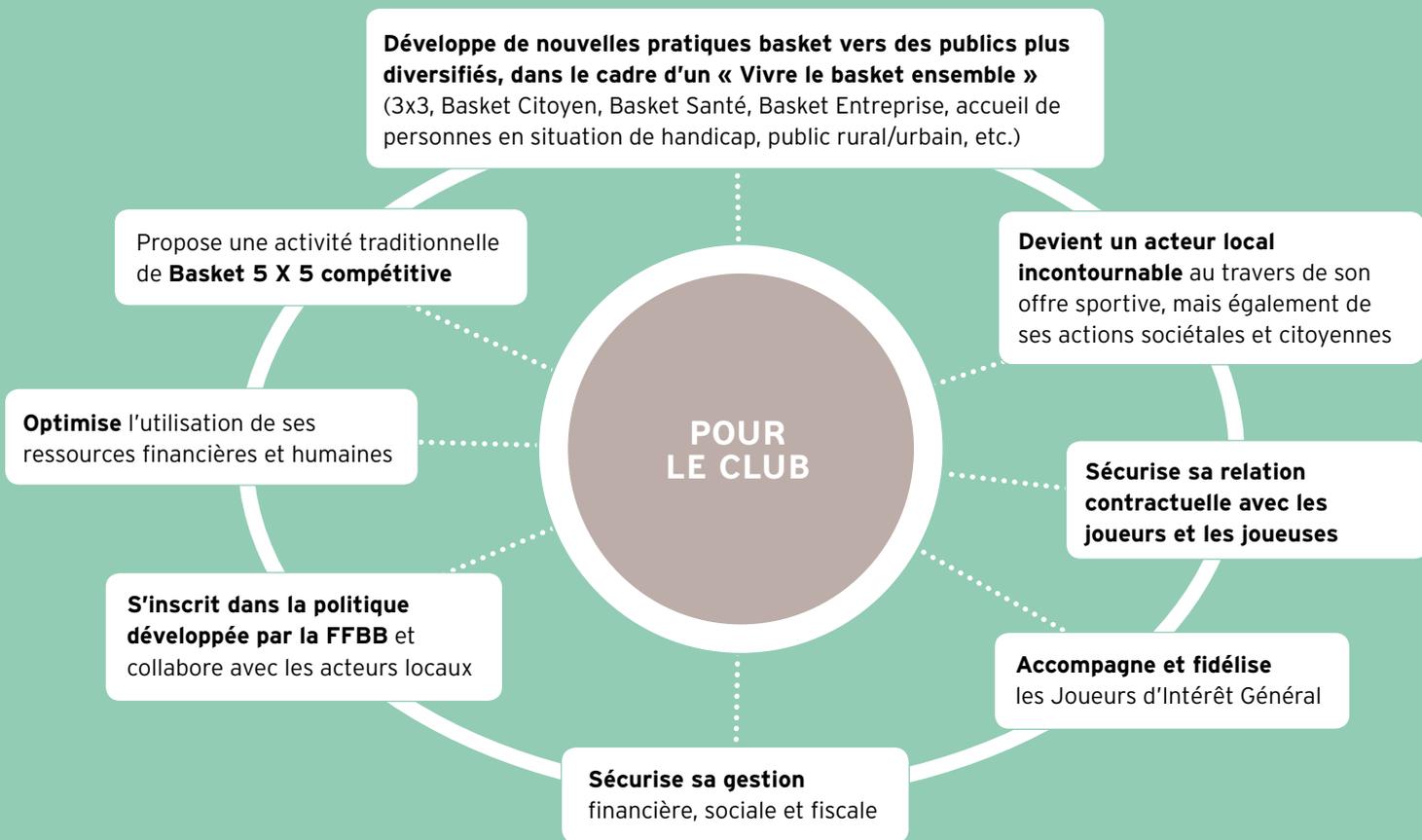
QUELLES SONT LES MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (MIG) À EFFECTUER ?

« La Mission d'Intérêt Général doit être en rapport direct avec le basket. Effectuée par un JIG sous la responsabilité de son Club employeur elle doit bénéficier à un public particulier. Le club pourra définir ses propres MIG ou se les voir déléguées par un Comité Départemental, une Ligue Régionale, la FFBB ou un intermédiaire. »

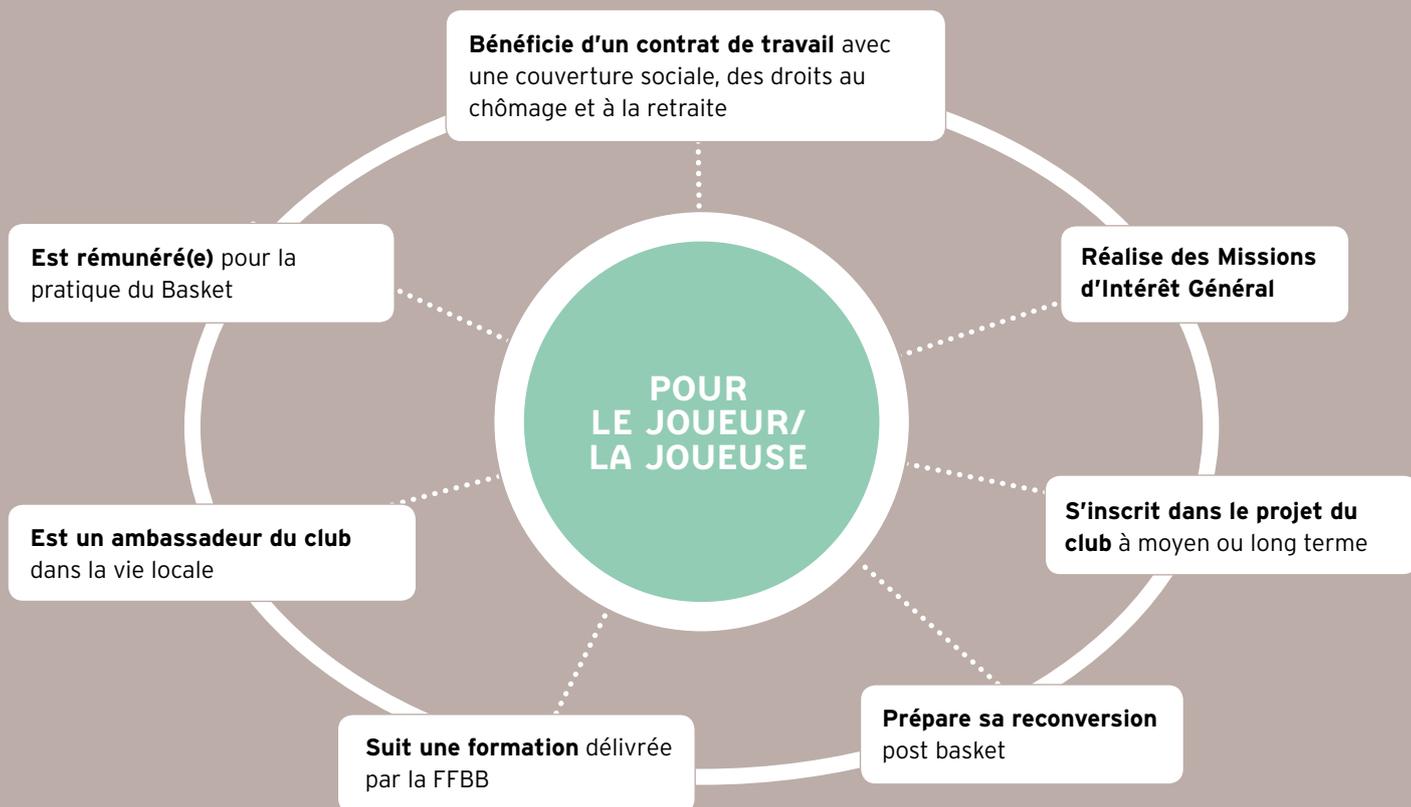
EXEMPLES DE MIG POSSIBLES :

- > **Basket Santé dans un EHPAD**
(Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)
- > **Basket 3X3** en milieu rural
- > **Basket Citoyen** dans les quartiers sensibles
- > **Basket 5X5** sur les Temps d'Activité Périscolaires
- > **Basket Tonic** pour les salariés d'une entreprise





QUELS SONT LES AVANTAGES DU CONTRAT JIG ?



LA FFBB VOUS ACCOMPAGNE

> POLITIQUE

- Elle sensibilise les acteurs : informations aux clubs, entraîneurs, agents sportifs et partenaires publics des clubs

> JURIDIQUE

- Elle rédige un modèle de contrat type JIG
- Elle assiste les clubs*

> SPORTIF

- Elle conditionne l'engagement des équipes et la participation des joueuses et des joueurs à la signature d'une Charte d'engagement par chaque président, joueuse et joueur

> FINANCIER

- Elle suit tous les clubs de championnat de France et Pré-Nationale
- Elle assiste les clubs*

> FORMATION

- Elle organise, pour les dirigeants, les Automnales : un week-end par an consacré à la formation des dirigeants dans chaque région
- Elle oblige les joueuses et les joueurs JIG à participer à une formation annuelle (minimum 4 jours la 1^{ère} année) organisée par les Instituts Régionaux de Formation de BasketBall, ou au sein des centres de formation des clubs professionnels

> COMMUNICATION

- Elle développe une plateforme d'échanges d'informations et de documents (eFFBB, intranet) et désigne des correspondants territoriaux (1 par région)

*Contact jig@ffbb.com



INTÉRÊT POUR LES PARTENAIRES DU CLUB

- > S'assurent de la pérennité financière du club qui s'inscrit dans le cadre légal et réglementaire, et qui respecte ses obligations fiscales et sociales
- > Collaborent avec le club qui développe des programmes RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) en plus de son activité basket traditionnelle
- > Participent à la professionnalisation des acteurs du club, à leur formation et leur reconversion
- > Profitent de la mise à disposition de joueurs et joueuses au rayonnement local fort
- > Bénéficient de nouveaux services proposés par le club
- > Associent leur image à un club au double projet sportif/RSE, en adéquation avec un projet fédéral fort

